

[Nom Prénom]

[Adresse]

Tel/fax :

Mail :

[Adresse, Date]

[Civilité] [Prénom Nom]
Député(e) du [Département]
[Adresse]

[Civilité] le(a) Député(e),

Je souhaite attirer votre attention sur un problème qui reste très méconnu du grand public, qui n' est que très peu médiatisé, et qui pourtant est susceptible de tous nous faire réagir.

Les établissements scolaires possèdent depuis quelques années d' importants réseaux informatiques. Ceci est justifié par le fait que cette discipline prend une part prépondérante dans la vie de tous les jours et l' école ne pouvait en faire l' économie. Ainsi, on trouve des parcs dépassant plusieurs centaines et quelquefois plus de 1000 machines.

Ce que l'on sait moins, c' est que l' Education Nationale ne fournit aucun moyen humain (ou si peu ...) pour gérer et administrer ces importants réseaux. (les Conseils Généraux fournissent le matériel pour les collèges, les Conseils Régionaux pour les lycées)

Une équipe de quelques personnes (AIDAT) prend en charge la maintenance de plusieurs milliers d'ordinateurs et de serveurs sur le département, ce qui est hélas trop peu et entraîne des conséquences fâcheuses.

Au niveau des établissements scolaires, quelques professeurs s' occupent tant bien que mal (moyennant décharges ou heures supplémentaires, sans formation appropriée, en plus du travail pédagogique qu'ils sont en devoir d'effectuer), la gestion de cet outil primordial de nos jours.

Le résultat est évidemment calamiteux. Les chefs d' établissements se retrouvent devant une situation difficilement gérable...

Les premiers pénalisés sont évidemment les utilisateurs (nos enfants), mais aussi les professeurs qui se retrouvent avec un outil peu fiable, et l' administration qui laisse une image peu reluisante de la gestion de l'informatique auprès des familles.

Des Assistants d' Education (AED Tice, c'est comme cela qu' on les appelle) sont recrutés pour pouvoir faire face. Ils sont ainsi, s'ils font l' affaire, pendant six ans Administrateurs de réseaux, gestionnaires, formateurs, techniciens, apportent leur professionnalisme, leur aide, leurs connaissances et bien souvent leur passion aux utilisateurs .

Ces Assistants d' Education en informatique font un travail admirable, moyennant une considération laissant quelquefois à désirer, et un contrat de travail qu' on aurait bien du mal à trouver ailleurs....(contrat d'un an, renouvelable -ou pas- six fois, payé au smic, aucune évolution de carrière, aucun avenir, jetés comme des malpropres au bout de 6 ans).

Cette situation est inadmissible et ce n' est pas l' ENT (environnement numérique de travail) qui y changera quoi que ce soit.

Les AED tice et tous les utilisateurs en ont assez et souhaitent que la situation évolue, en premier lieu celle de ces employés de l' ombre. Il est incompréhensible, et tout le monde en convient, que l' Education Nationale ne se dote pas de personnel titulaire, et d'un poste d' informaticien lorsque une structure est dotée de plus d'une centaine de machines

La plupart de ces contrats arrivent à échéance et bien que ces AED Tice aient rempli leur fonction tout à fait convenablement, ils ne peuvent plus continuer leur tâche et sont inexorablement envoyés au chômage, et remplacés par de nouveaux contrats précaires.

Nous demandons donc la création et la pérennisation de postes en informatique et la titularisation des Assistants d' Education Tice.

Ces employés espèrent que vous soyez sensible à cette demande et que vous puissiez faire avancer les choses en leur faveur.

Veuillez agréer, Madame la Député, l' expression de mes salutations distinguées.

[Prénom Nom]*,

*AED Tice, [Fonction] en poste depuis 5 ans, chômeur dans quelques mois comme quelques centaines d' emplois Kleenex de l' Education Nationale, toutefois indispensables.